

HOLLANDE.—Assisté d'un nombreux clergé, l'évêque de Curium a consacré tout récemment, à Utrecht, l'église de Ste. Catherine. *J. des V. et C.*

BAVIÈRES.—La statue de Mozart vient d'être coulée en bronze à Munich. Elle est attendue à Spizbourg, patrie de l'illustre compositeur. *Idem.*

ALGER.—On lit dans le *Messenger* :

“ M. le gouverneur-général de l'Algérie rend compte qu'un service funèbre a été célébré, le 8 août courant, à Constantine, en l'honneur de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans.

“ Dès le matin, tous les établissemens publics et les ateliers, tant chez les Français que chez les Arabes, ont été fermés. La cérémonie a eu lieu dans l'église avec toute la solennité qu'elle comportait. Les officiers de la garnison et un grand nombre d'Européens y ont assisté dans un profond recueillement.

“ Pendant que cette cérémonie se célébrait, les ulemas, le kalifa, le caïddar et les chefs des différentes corporations, ainsi qu'une grande quantité d'Arabes des meilleures familles se sont réunis dans la grande mosquée, où l'on a récité en chœur le chapitre du Coran concernant les morts. Avant de se séparer, les marabouts ont demandé à Dieu de bénir le roi, la famille royale et les enfans du prince. La plupart de ces personnages étaient vêtus d'habits de deuil. Le souvenir de Son Altesse Royale est resté gravé dans le cœur des habitans de Constantine.” *Univers.*

#### PARLEMENT PROVINCIAL.

*Chambre d'Assemblée.*—Dans la séance du 19, sur la résolution de M. Dunscomb qui allait à dire que la chambre était satisfaite des changemens opérés dans le conseil exécutif; et que, pour placer le gouvernement de cette province sur une base ferme et permanente, il était absolument nécessaire d'inviter cette large portion de ses co-sujets d'origine française à prendre part au gouvernement de leur pays. M. Holmes a dit qu'il espérait que la résolution passerait à l'unanimité. Il était venu l'année dernière à cette chambre avec de forts préjugés contre le parti de l'autre côté de la chambre. Il l'avait trouvé libéral et s'en était retourné chez lui avec des sentimens différens. Il se réjouissait à l'énoncé de ses mesures.

M. Moffatt, bien qu'il n'ait pas le tems d'examiner la résolution, pensait qu'elle impliquait une censure de la dernière administration. Le ci-devant gouverneur-général (L. S.) eût été désireux d'appeler les Canadiens-Français dans ses conseils s'ils avaient co-opéré avec lui. Ils s'opposaient au bill d'union qu'il s'était engagé de mettre à effet. Il croyait qu'il était tems de faire au ministère deux questions auxquelles, s'il voulait avoir son vote de confiance, il devait répondre d'une manière satisfaisante : Premièrement, est-il préparé à supporter le bill d'union tel que passé par le Parlement impérial? Secondement, à maintenir la liste civile telle qu'elle est à présent.

M. Hincks (ministre) dit qu'il ne s'était jamais engagé individuellement à supporter l'acte d'union tel que passé, et qu'il était opposé à la liste civile votée autrement que par la Chambre d'Assemblée.

*Canadien.*